



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

ARTICLE L2121-25 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCÉ

LÉGALEMENT CONVOQUÉ LE 6 AVRIL 2023

S'EST RÉUNI LE 12 AVRIL 2023

À L'HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN SÉANCE PUBLIQUE

SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE

POUR LA DÉLIBÉRATION N°2023.00018, MADAME JACQUELINE ROBBE A ÉTÉ DÉSIGNÉE
PRÉSIDENTE DE SÉANCE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L2121-14 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

EN L'ABSENCE DE M. LE MAIRE, LA PRÉSIDENTE DE SÉANCE A ÉTÉ ASSURÉE PAR M. OLIVIER
MARCADON POUR LES DÉLIBÉRATIONS N°2023.00027, 2023.00028 ET 2023.00034.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Florent GAUTHIER (*sauf pour les délibérations n°2023.00018, n°2023.00027, 2023.00028 ET 2023.00034*), M. Olivier MARCADON, M. Brice GAUTHIER (*sauf pour la délibération D.2023.00034*), Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER, Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX (*sauf pour les délibérations n°2023.00027, 2023.00028*), M. Farid KASMI, M. Thomas BARRÉ, Mme Josiane POTTIER, Mme Hela SAADAoui, Mme Brigitte BERAST, Mme Chantal RIQUELME, M. Sébastien BOUVET, Mme Sandrine TOROK, M. Claude THEIL, Mme Nathalie NAMPON, Mme Mathilde BRESSY.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Bénédicte VINCENT donne pouvoir à Mme Jacqueline ROBBE, Mme Cathie PANIER donne pouvoir à M. Jean-Michel SOCIER, Mme Elodie LE MAY donne pouvoir à M. Albert TRÉPY, Mme Pauline BOURDON donne pouvoir à M. Jérôme POUPONNOT, M. Emmanuel LECOMTE donne pouvoir à Mme Nathalie NAMPON.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS

Mme Soumaya DARDABA, M. Pascal EDMOND, Mme Taous OUIDDIR, M. Eric LAQUA.

ÉTAIENT ABSENTS

M. Jean-Claude DA CORTE REGO, M. Antoine ANNIBAL.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

M. Florent GAUTHIER pour les délibérations n°2023.00018, n°2023.00027, 2023.00028 ET 2023.00034.

M. Brice GAUTHIER pour la délibération D.2023.00034.

M. Thierry CHAMPEAUX pour les délibérations n°2023.00027, 2023.00028.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Albert TRÉPY est désignée secrétaire de séance par 21 voix.

Conformément à la convocation du conseil municipal, les points suivants ont été examinés par l'assemblée délibérante :

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 20h00

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 mars 2023.
> à l'unanimité des membres présents et représentés.

Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
> D 2023.00029 à D 2023.00108.

FINANCES

1 - Délibération n°2023.00017 : Exercice 2022 - compte de gestion : **adoptée à l'unanimité**

2 - Délibération n°2023.00018 : Exercice 2022- Compte Administratif- approbation : **adoptée à l'unanimité.**

3 - Délibération n°2023.00019 : Exercice 2022- Affectation des résultats : **adoptée à la majorité.**

4 - Délibération n°2023.00020 : Exercice 2023 - nouvelles modalités d'amortissement - M57 : **adoptée à l'unanimité.**

5 - Délibération n°2023.00021 : Exercice 2023 - budget primitif -adoption : **adoptée à la majorité.**

6 - Délibération n°2023.00022 : Exercice 2023 - fongibilité des crédits – approbation : **adoptée à la majorité.**

7 - Délibération n°2023.00023 : Exercice 2023 - Autorisations de programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) – Approbation : **adoptée à la majorité.**

8 - Délibération n°2023.00024 : Exercice 2023 - rapport annuel sur l'état de la dette : **le Conseil Municipal a pris acte de la transmission dudit rapport.**

9 - Délibération n°2023.00025 : Exercice 2023 - fiscalité directe locale - vote des taux : **adoptée à l'unanimité.**

10 - Délibération n°2023.00026 : Exercice 2023 - provisions pour risques : **adoptée à l'unanimité.**

11 - Délibération n°2023.00027 : Projet de construction d'un conservatoire - Marché global de performance - Lancement et modalités – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

12 - Délibération n°2023.00028 : Projet de construction d'un conservatoire - Marché global de performance - Composition du jury – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

SERVICES TECHNIQUES

13 - Délibération n°2023.00029 : Requalification de la rue Georges Varlet - acquisition d'une bande de terrain de la résidence Le Trepin - parcelle AN 1 – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

14 - Délibération n°2023.00030 : Exercice 2022 - bilan des acquisitions et cessions immobilières : **adoptée à l'unanimité.**

15 - Délibération n°2023.00031 : Règlement Local de Publicité – arrêt du projet et bilan de la concertation : **adoptée à l'unanimité.**

CULTURE ET SPORTS

16 - Délibération n°2023.00032 : Conservatoire de Musique et Art Dramatique - règlement des études – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

17 - Délibération n°2023.00033 : Révision tarifs - exposants fêtes de la ville, médiathèque George Sand, location des salles du Centre Culturel, conservatoire de Musique et d'Art Dramatique – Approbation : **adoptée à l'unanimité.**

18 - Délibération n°2023.00034 : Exercice 2023 - subventions aux associations culturelles et autres – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

19 - Délibération n°2023.00035 : Exercice 2023 - subventions aux associations sportives – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

POLITIQUE DE LA VILLE, EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

20 - Délibération n°2023.00036 : Contrat de Ville 2015-2023 - participation de la Ville pour l'année 2023 – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

21 - Délibération n°2023.00037 : Services périscolaires et extrascolaires - modifications tarifaires – adoption : **adoptée à l'unanimité.**

22 - Délibération n°2023.00038 : Union Nationale de l'Apiculture Française - label APicité®- convention de partenariat et adhésion- approbation : **adoptée à l'unanimité.**

RESSOURCES HUMAINES

23 - Délibération n°2023.00039 : Mise en place des astreintes pour les gardiens des équipements sportifs : **adoptée à l'unanimité.**

24 - Délibération n°2023.00040 : Contrats d'apprentissage 2023/2024 : **adoptée à l'unanimité.**

25 - Délibération n°2023.00041 : Tableau des effectifs - modification : **adoptée à l'unanimité.**

26 - Délibération n°2023.00042 : Plan de développement des compétences 2023 : **adoptée à l'unanimité.**

27 - Délibération n°2023.00043 : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) – modification : **adoptée à l'unanimité.**

ADMINISTRATION GENERALE

28 - Délibération n°2023.00044 : Commune jumelée Traunreut (Allemagne) - mandat spécial – autorisation : **adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Maire à 22h58

Lucé, le 20 AVR. 2023

Florent GAUTHIER
Maire



Certifié affiché
du 1 AVR. 2023 au 2 JUIN 2023

Certifié publié sur le site www.luce.fr
Le 1 AVR. 2023

Par délégation du Maire,
Le Responsable des services de l'Administration Générale,
Romain FOUASNON



En vertu de l'article L2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, toute personne physique ou morale peut demander communication du compte administratif de l'exercice 2022, ainsi que du budget primitif de l'exercice 2023, de la ville.

Conformément à l'article L311-9 du Code des Relations entre le Public et l'Administration, la consultation peut se faire sur place auprès des services de l'Hôtel de Ville, 05 rue Jules Ferry, 28110 LUCÉ, Département d'Eure-et-Loir, aux heures d'ouvertures au public. En cas de reprographies, les frais de reproduction seront à la charge du demandeur dans les limites fixées la réglementation applicable.

Les demandes de communication peuvent également être présentées par courriel à l'adresse suivante : mairie@ville-luce.fr. Les documents demandés seront transmis gratuitement sur la boîte courriel fourni par l'expéditeur.
